



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce électronique

Question écrite n° 131657

## Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur le problème de la fraude à la carte bancaire sur internet. Alors que 5 % des transactions financières nationales sont effectués sur internet, il est inquiétant de constater qu'elles représentent 33 % de la fraude. Ainsi, en 2010, la fraude au paiement par carte sur internet aurait représenté 120,1 millions d'euros soit un tiers de la fraude totale à la carte bancaire. Face à cette évolution préoccupante, elle lui demande de lui indiquer les dispositions que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour protéger les consommateurs contre ce type de fraude, rappelant que ces derniers en supportaient majoritairement le coût.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 131657

**Rubrique :** Ventes et échanges

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 avril 2012, page 2659

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)